



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Vendredi 15 octobre 2021 - **ARLES**

ATELIER CARTOGRAPHIQUE - 9H30-14H - 21 PARTICIPANTS

Commission particulière du débat public (CPDP)

M. Étienne BALLAN

Président

M. Arthur LAUNEAU

Membre

M. Mathias BOURISSOUX

Membre

Mme Sophie

BERTRAN DE BALANDA

Membre

M. Sébastien FOURMY

Membre du secrétariat
général de la CPDP

Mme Marion GALLAND

Membre du secrétariat
général de la CPDP

Intervenants

Frédéric Autric,

Directeur de projet éolien
flottant à la DREAL Occitanie

Yannick Bocquenet,

Responsable projets
concertation, RTE

Olivier Giret,

Cerema

... M. Étienne BALLAN, Président de la CPDP

Merci pour ce petit tour de présentation. C'est intéressant, on voit qu'il y a une vraie diversité de regards et de territoires. On est un peu plus PACA qu'Occitanie, mais c'est intéressant et un peu logique aussi, car on est à Arles. Je vous propose de vous présenter la réunion, comment cela va se passer. Je vais prendre une dizaine de minutes pour situer l'enjeu de cette réunion et vous proposer quelques repères. Vous avez sur vos tables un jeu de cartes complet avec deux cartes vierges en plus. Je vais expliquer ce qu'on attend de cette réunion. On est ensemble jusqu'à 14h, normalement, et on mange avant 14h. Le premier point important à préciser, je pense que vous avez à peu près tous déjà participé à un échange ou un autre sur le débat public, donc nous n'avons pas prévu de vous remonter les films, les vidéos qui présentent le débat. Ce n'est pas une nécessité. Si vous en avez besoin, on les a à notre disposition pour vous éclairer sur le contenu du projet avec le maître d'ouvrage et sur les objectifs du débat avec la commission particulière. Un débat, c'est le Code de l'environnement qui le stipule, porte sur l'opportunité du projet, ses objectifs et ses caractéristiques. Ce matin, nous sommes réunis pour travailler sur un point particulier : l'identification de zones préférentielles. Cela fait partie du débat sur les caractéristiques du projet. L'endroit où on les poserait, c'est une caractéristique du projet. Le débat a déjà duré près de trois mois, même un peu plus. Il y a un certain nombre d'enseignements issus du débat que je vais détailler qui viennent éclairer en partie cette question de la localisation. D'abord, quel est l'objectif général, le cadre de la saisine de la CNDP par les porteurs de projet ? Le ministère de la Transition écologique et RTE souhaitent que le débat public identifie au moins trois zones favorables à l'éolien et au moins une de ces trois zones au large de la PACA et une au large de l'Occitanie. C'est le souhait de l'État, ce n'est pas une commande. C'est un souhait. Après, le débat public peut le faire, ne pas le faire ou proposer autre chose. C'est le public qui a la main et qui peut réagir à cela en disant : « cela m'intéresse », « j'ai envie », « je n'ai pas envie », « ce n'est pas comme cela que je pense », etc. Le « au moins » est intéressant, car cela peut être beaucoup plus. Cela peut être aussi beaucoup moins, si vous estimez que cette commande n'est pas possible, qu'on ne peut pas identifier les zones préférentielles.

Pour aider à cette identification, l'État et RTE ont identifié en 2018 quatre macrozones sur un certain nombre de critères qu'ils expliqueront plus tard, notamment en excluant un certain nombre de zones de défense et les questions d'accès au port, pour aboutir sur quatre macrozones que vous avez sur vos cartes vierges en noir et blanc. Sur la plupart des cartes, elles sont normalement reproduites, ces macrozones A, B, C et D. Leurs caractéristiques sont assez simples. Les fonds sont relativement plats, les profondeurs oscillent entre 80 et 100 m environ. Enfin, la distance à la côte s'échelonne sur environ 18 à 50 km. En fonction de là où vous prenez la distance sur la côte, les distances varient.

Pour préparer ce débat public en 2020, l'État avait prévu un premier travail avec les acteurs du Conseil maritime de façade pour identifier les zones dites favorables. Ce travail, en juin 2020, est néanmoins contesté. Dans la préparation et au court du débat public, plusieurs acteurs ont dit qu'ils n'étaient pas là et qu'ils ne reconnaissaient pas l'utilité de l'exercice, soit ils faisaient des critiques sur la méthode. D'autres acteurs au contraire ont clairement dit qu'ils avaient trouvé l'idée intéressante et y étaient favorables. Il faut que vous sachiez qu'il y a eu déjà ce travail-là, pas avec le public, mais avec des acteurs bien ciblés et particuliers. Ce n'était pas un travail ouvert à tous.

Aujourd'hui, quel est le contexte de cette séance ? Dans le débat public, la première chose, notamment par rapport à l'exercice conduit en 2020, le débat se déroule avec des données plus précises. C'est pour cela que les cartes que vous avez ici ne sont pas exactement, voire pas du tout, les mêmes que celles utilisées en 2020. Les données avancent. Le débat public permet de déclencher la production de données et la mise à disposition du public d'un certain nombre de données. On a cité ici l'étude bibliographique sur l'environnement que le maître d'ouvrage a réalisée et l'étude pêche qui a été réalisée pour le débat public et qui a déjà été modifiée une première fois dans le débat public et qui est en cours de modification pour une deuxième salve. Même dans le débat, les données évoluées et cela avance.

J'ai mis en deux phrases les éléments qui paraissent importants pour bien situer les choses. La première chose qui a fait controverse, c'est si on en sait assez ou pas sur cette question des données. Est-ce que les données sont suffisamment fiables ou pas, suffisamment robuste ou pas, pour décider dans le débat public de choisir des zones ? L'atelier que l'on a ce matin, et les deux ateliers qui vont suivre, sont des ateliers dans un contexte de controverse. Il y a des acteurs dans le débat. Le maître d'ouvrage a dit hier soir : « Nous estimons que nous avons assez de données pour établir les zones. » D'autres acteurs en face, notamment les représentants environnementaux ou les pêcheurs, disent qu'il n'y a pas assez de données pour évaluer et identifier des zones. Je suppose que vos discussions vont peut-être aussi aller sur ce terrain-là.

On est vraiment dans un moment où la question de la robustesse, de la fiabilité de ces données est mise en question, notamment ce moment de choix de la zone qui peut être pour partie ou en totalité assimilée au E de la séquence ERC, c'est-à-dire que pour maîtriser ou limiter les impacts écologiques d'un projet, on essaye d'abord d'éviter ces impacts, de les réduire et éventuellement de les compenser si on n'a pas réussi à les éviter ou les réduire. Cette logique d'évitement de la séquence ERC est liée au choix de la zone, c'est-à-dire au fait qu'on s'installe quelque part et pas ailleurs. À ce moment-là, on évite ou non les impacts. C'est un point très important et discuté dans le débat.

Le deuxième point que je voudrais soulever, c'est que dans le débat public, depuis le 30 août, un certain nombre d'acteurs demandent que les éoliennes soient posées plus au large que sur les quatre macrozones présentées, que ce soit plus loin, qu'on ne les voie pas. Un certain nombre d'acteurs disent qu'il ne faudrait pas les voir du tout, les mettre derrière la ligne d'horizon. Les acteurs industriels disent que techniquement, il est possible de s'éloigner plus des côtes, car l'éolien flottant aujourd'hui est basé sur une technologie de plateforme flottante qui est techniquement suffisamment mature pour aller sur des distances aux côtés et des profondeurs plus importantes que celles du golfe du Lion. Ils disent qu'il n'y a pas de limite technique à la profondeur à laquelle on peut ancrer une plate-forme flottante. Cela pose plein d'autres questions, des questions économiques, la question de la longueur du raccordement électrique, celle de la biodiversité qui serait concernée par ces installations plus au large. Ce n'est pas la même biodiversité. On parle notamment de la raie abyssale, des cétacés, etc. Sur la carte vierge, en noir et blanc, vous avez un cadrage qui vous permettra éventuellement tout à l'heure, dans le travail, de situer des zones plus au large que le plateau continental du golfe du Lion. Tout cela est à débattre et à discuter. Il est important d'entendre que la question de la zone est plus ouverte aujourd'hui du fait du débat public que les quatre macrozones. Si vous avez une question, n'hésitez pas à m'interrompre.

... **M. Antoine DEVILLET**, Bureau des guides du GR2013

Je ne sais pas du tout si c'est le moment de poser cette question. Si on peut se détacher petit à petit de cette question du plateau continental, pourquoi la carte ne s'étend pas plus loin en PACA ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Bonne question. C'est un choix que l'on a fait aujourd'hui de proposer ce cadrage-là. Mais si vous souhaitez décaler, aller plus loin, aucun problème. On fera en sorte de pouvoir dessiner plus au large. Dans ce type d'atelier, le cadre n'est qu'un cadre proposé. Si vous voulez en sortir, il n'y a aucun problème.

... **M. Daniel MOUTET**, Président de l'Association de Défense et Protection du Littoral du Golfe de Fos

Passé le golfe de Fos-sur-Mer, les profondeurs sont trop près des côtes pour pouvoir installer les éoliennes, ou alors, il faudrait les mettre à des profondeurs de 2000 ou 3000 m, car cela descend très profond dès que l'on passe le golfe de Fos-sur-Mer. À Marseille, cela chute énormément, à 1 km de la côte. Cela descend énormément. Donc, ce n'est pas possible. Elles seraient trop visibles, ou alors, à des profondeurs énormes.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Effectivement, si vous avez besoin, on pourra mettre à l'écran une carte de la bathymétrie sur l'ensemble du bassin méditerranéen pour constater qu'il n'y a pas de plateau continental au large de la côte orientale de la PACA. On descend beaucoup plus vite dans les fonds. Dans ce contexte, qu'est-ce que cela veut dire de cartographier, d'essayer d'imaginer les zones ?

Pour nous, la première chose, et je voudrais insister dessus, vous avez les cartes sous les yeux et on vous propose de définir des zones, mais la première chose pour définir une zone, ce n'est pas de se précipiter sur les cartes, mais de prendre le temps de regarder de quoi elles parlent et de débattre entre vous de ce qu'elles représentent et de ce qui, pour vous, est le plus important à considérer. En gros, si vous prenez toutes les cartes, tous les enjeux, à la fin de la discussion, si vous les regardez sans chercher à savoir ce qu'il y a, vous vous dites que tout est discriminant, tout ce qui est contraintes s'impose. À ce moment-là, il n'y a pas la place pour quoi que ce soit. Entre les aires marines protégées, les espèces, etc., vous ne trouverez pas d'espace. La question ici n'est pas de faire un travail uniquement cartographique.

La question, c'est de savoir quel est le critère, la chose ou les choses les plus importantes pour vous pour pouvoir décider d'une zone. C'est ce débat qu'on attend de vous ce matin en premier lieu. C'est pour cela que je vais expliquer comment cela va se passer. Ne vous précipitez pas sur les feutres, les cartes vierges. Prenez le temps de réfléchir. Pour vous, qu'est-ce qui est le plus important ? Le grand dauphin ? Le merlu ? La défense aérienne ? La navigation maritime ? La navigation de plaisance ? C'est le vent ? Les enjeux environnementaux du raccordement terrestre ? Et ainsi de suite. Vous avez

tout dans les mains, enfin, une grande partie. L'enjeu, c'est de réfléchir collectivement à ce qui est le plus important pour vous, de hiérarchiser ces critères.

Ensuite, néanmoins, on vous propose un exercice de cartographie. Vous avez trois couleurs. Les zones les plus favorables, on vous propose de les signifier en vert. Les zones les moins défavorables, en jaune. Vous allez me dire que c'est la même chose. Non, ce n'est pas tout à fait la même façon de penser. On vous propose deux couleurs différentes. Enfin, les zones que vous voulez totalement exclure, on vous propose de les mettre en rouge. Ces trois couleurs sont assez classiques. C'est le feu tricolore de signalisation. Pour faire cela, vous avez des ressources. Vous avez le jeu de cartes dans les mains. À ce jeu de cartes peut s'ajouter, si vous le souhaitez, l'atlas cartographique du débat public qui doit se trouver quelque part ici. Ce sont les données d'entrée dans le débat public. Si vous voulez compléter votre regard, on fera passer cet atlas. Mais le jeu de cartes que vous avez dans les mains a été élaboré à partir de l'atlas, mais pour aller plus loin. Normalement, vous avez plus d'éléments dans votre jeu de cartes que dans l'atlas. Mais il y a des choses qui n'y sont peut-être pas, vous pouvez y jeter un œil. Enfin, ces cartes vierges collectives et individuelles.

Pour discuter et débattre dans les groupes, vous aurez ces cartes de grand format, qui sont l'exacte reproduction de la carte A3 que vous avez. Les petits formats de cette carte-là, vous les gardez pour vous, ce sont vos cartes personnelles. Vous écrivez ce que vous voulez dessus. Ce sera votre carte finale tout à l'heure. Et vous avez des cartes collectives sur lesquelles vous pouvez écrire ensemble un certain nombre de choses pour partager les données.

Des questions ? Je continue pour vous donner quelques éléments. On a aussi la possibilité de s'interroger en ligne. Il y a plein de méthodes pour faire de la cartographie participative. Il y a en ligne un visualisateur. Cela peut vous intéresser d'aller voir cela après ou d'en parler à d'autres. Pour bien situer la réunion de ce matin, on a souhaité, plutôt qu'une personne seule devant son écran fasse des choix de critères sans avoir de partenaires pour débattre et discuter, vous proposer un exercice en présentiel. Vous êtes ensemble, vous discutez. Donc, cette question de hiérarchiser les critères est quelque chose où vous entendez les autres. Vous pouvez avoir les vôtres, vous pourrez peut-être à la fin de la réunion garder les mêmes. Mais vous pouvez aussi entendre et vous laisser convaincre par les autres. C'est le principe du débat public et de la discussion.

En revanche, à la fin, nous ne ferons pas de carte collective. C'est un point très important. L'objectif n'est pas d'arriver à un consensus. Nous n'avons pas l'obligation d'amener une carte finale, de la même manière qu'on n'est pas obligés de vous mettre tous d'accord dans les autres réunions. Nous l'avons vu hier soir ou à d'autres moments. Le débat public, c'est aussi la révélation des désaccords. C'est normal. C'est ce que l'on cherche à comprendre, et aussi à ce que tout le monde puisse évoluer. Mais il n'y a pas d'obligation de consensus. Donc, il n'y aura pas de carte synthétique de l'atelier d'Arles. Il n'y aura pas une carte où les Arlésiens et les participants à l'atelier d'Arles ont décidé collectivement de la zone. J'espère que cela vous met à l'aise et que c'est clair. Le débat, c'est le débat.

Vous allez débattre collectivement, mais après, votre carte sera individuelle. Elle tiendra sans doute compte de la discussion que vous aurez eue avant, on le suppose. Mais elle vous appartient. À l'issue de ce travail, les cartes individuelles seront ensuite mises à disposition du public. Elles ne seront pas signées par vous. Ce seront des cartes anonymisées. Ce sera un jeu de cartes qui sera en ligne. Les

internautes, d'ici à la fin du débat le 31 octobre, pourront réagir à cette collection de cartes individuelles. Est-ce que c'est clair pour tout le monde ? J'enchaîne.

Comment cela va-t-il se passer ce matin ? Trois moments. Le moment qu'on a commencé maintenant, c'est de poser le décor. Je vous parle de méthode. On va, après la fin de cette présentation, passer aux cartes elles-mêmes, aux données, pour que vous puissiez les prendre en main. On partage ces cartes. Vous aurez la possibilité de poser plein de questions à des personnes qui sont dans la salle et qu'on a identifiées comme nos experts cartographes, qui ont été dans la production de ces cartes. Je vais leur demander de s'identifier.

Nous avons M. AUTRIC de la maîtrise d'ouvrage, François VIREVIALLE de la Direction de la Mer, Mme GIGOU, qui nous fait le plaisir de sa présence, de l'OFB et M. BOCQUENET pour RTE, et enfin, Olivier GIRET du CEREMA, qui a été l'acteur qui a largement contribué à la production des cartes que vous avez dans les mains. J'ajoute deux personnes dans la salle qui ont une certaine habitude, une pratique des ateliers de cartographie participatifs et qui pourront être sollicités, Mathieu PETTE, qui est ici comme observateur, mais qui pourra être questionné, et Pierre-Yves HARDY du WWF qui a contribué avec nous à l'élaboration de cet atelier et des données cartographiques. Avec la casquette universitaire, je le précise aussi. Plus la commission. Là, normalement, si vous avez une question quelconque sur une carte, une donnée, sur la couleur d'un pixel sur une carte, vous devriez avoir la réponse immédiatement. On va faire en sorte que tous ces gens-là puissent aider et faciliter les choses. Je vais ensuite donner la parole dans quelques minutes à ces personnes pour indiquer plus précisément les cartes. Nous allons dans une logique assez informelle les prendre et les regarder ensemble pour que vous puissiez poser vos questions. Après, nous partirons en groupe de six. Tout le monde va se déplacer pour une raison simple : le principe, c'est que chaque groupe soit le plus diversifié possible. Normalement, si vous êtes un développeur éolien, vous connaissez vos collègues développeurs éoliens, donc vous ne vous mettez pas avec eux dans le même groupe. Si vous êtes une association environnementale, vous connaissez vos collègues, vous ne vous mettez pas dans le même groupe. Si vous êtes un couple, vous vous séparez. Si nous avons deux élus de la même commune, vous vous séparez. C'est ce principe-là, on diversifie un maximum, de sorte que chaque groupe soit le plus diversifié possible. C'est un peu contraignant, mais c'est à cette condition qu'on peut avoir des débats pluralistes. Ce qui nous intéresse, c'est que vous échangiez avec des personnes qui ne sont peut-être pas avec d'accord avec vous au départ et que vous acceptiez cet échange.

Vous aurez cette carte grand format pour pouvoir écrire ensemble. Vous aurez plein de feutres de couleur. Il n'y aura pas que du rouge, du jaune et du vert. Vous pouvez dessiner sur la carte, écrire dessus. Vous aurez plusieurs cartes. Si on n'arrive plus à rien lire sur la première, vous passez à la deuxième. Il n'y a aucun problème. Vous êtes libres. Ensuite, on passera à midi à votre dessin sur votre carte avec ces fameuses trois couleurs. Ce sera le moment de regarder. Sur cette carte, vous avez des formats, des surfaces en bas à droite de la carte vierge qui représente la taille. Pour les 50 km², c'est la taille d'un parc éolien de 250 MW, c'est-à-dire la première phase de chacun des deux projets. Les 150 km², c'est l'ensemble, après extension, qui amène à 750 MW.

Les zones que vous allez identifier, si ce sont les zones plus favorables ou moins défavorables, doivent être au moins égales à ces surfaces et si possible plus grandes. Cela vous donne une idée et cela peut

être beaucoup plus grand. Si vous mettez un tout petit pixel vert, cela va être un peu compliqué. Pour l'interpréter, on ne fait pas rentrer beaucoup d'éoliennes dedans. Ensuite, vous produisez votre carte. À la fin, nous partagerons les cartes avant 14h. Avez-vous des questions sur le déroulement avant que je passe au fond ?

... **M. Daniel MOUTET**, Président de l'Association de Défense et Protection du Littoral du Golfe de Fos

Pour avoir une idée, les représentations de 250 et 750 MW, combien d'éoliennes cela représente-t-il ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

C'est 50 à 60 éoliennes de 15 MW au total pour un parc de 750 MW. Pour la première phase à 250 MW, c'est une vingtaine d'éoliennes.

... **M. Daniel MOUTET**, Président de l'Association de Défense et Protection du Littoral du Golfe de Fos

J'ai mal compris la réponse. Là, il y a quatre grands parcs dessinés. Combien ces parcs peuvent-ils accueillir d'éoliennes en tout ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Je propose à Frédéric AUTRIC de répondre à cette question. Ce sont des zones d'études, ce ne sont pas des parcs.

... **M. Daniel MOUTET**, Président de l'Association de Défense et Protection du Littoral du Golfe de Fos

Combien peut-il y avoir d'implantations ?

... **M. Frédéric AUTRIC**, Directeur de projet éolien flottant à la DREAL Occitanie

Le projet porté par l'État, c'est de réaliser deux parcs de 750 MW, c'est-à-dire deux parcs qui occuperaient une superficie de 150 km². Si on fait la somme des deux, cela ferait 300 km². Là, les quatre macrozones représentent 3300 km². Schématiquement, en termes de proportions, on occuperait 10 % de l'espace. C'est pour cela que monsieur le président évoquait le fait que pour le parc et son extension, c'est ce grand carré de 150 km². Cela donne une idée de l'emprise que l'on envisage.

... **M. Daniel MOUTET**, Président de l'Association de Défense et Protection du Littoral du Golfe de Fos

Je pose le carré de 150 km² sur les quatre parcs, cela me fera 4 fois 150 km². Mais il n'y en aura que deux. Voilà, j'arrive plus à imaginer la grandeur sur un parc que cela peut représenter.

... **M. Frédéric AUTRIC**, Directeur de projet éolien flottant à la DREAL Occitanie

Une cinquantaine d'éoliennes, c'est ce carré. Cela va être très dur d'arriver à ce niveau de détail. Ce n'est pas cette précision-là forcément qui est recherchée pour les personnes qui souhaitent placer les parcs. Cela peut être des zones un peu plus grandes.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Ensuite, Mme HÉNAULT.

... **M^{me} Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission au Parc naturel régional de Camargue

Je voudrais savoir pourquoi, dans les ateliers cartographiques, vous avez un atelier sur les oiseaux marins et les risques d'effets sur ces espèces, mais pas de cartographie concernant les oiseaux migrateurs et les hivernants.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Nous allons en parler après. Merci pour cette transition. Nous allons passer au contenu. M. JARDINÉ, allez-y.

... **M. Dominique JARDINÉ**, Chef du service mer et littoral PACA

Par rapport à la surface, les 150 km² pour 750 MW, est-ce que cette surface, compte tenu de la taille croissante des éoliennes, peut être réduite pour un parc de 750 MW ? Est-ce que ce n'est pas plutôt 100 ou 120 km² ? Ou moins ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

M. AUTRIC, et après, je reprends la présentation.

... **M. Frédéric AUTRIC**, Directeur de projet éolien flottant à la DREAL Occitanie

Les surfaces qu'on annonce, ce sont des surfaces théoriques approximatives pour faire l'exercice de cartographie. Dans la réalité du développement du projet, M. JARDINÉ a raison. Plus on va arriver dans le temps et plus les projets s'éloigneront d'aujourd'hui, plus les technologies vont se développer avec des puissances unitaires des éoliennes plus importantes. S'il y a plus de puissance unitaire pour une même puissance à installer, il y aura moins d'éoliennes. Pour autant, elles seront plus grandes, donc il faudra avoir une interdistance entre elles qui soit suffisante pour ne pas avoir d'effet de bord. À ce stade du débat, pour simplifier les choses, nous avons dit 50 et 150.

Comme l'a rappelé le président BALLAN, si le projet se poursuit, les zones retenues pour les procédures d'appel d'offres seront nécessairement plus grandes que la surface de projet dont on a besoin pour pouvoir avoir une marge de manœuvre dans la poursuite du projet. C'est ce qu'il s'est passé sur toutes les autres façades. Pour le débat public normand comme pour le débat public breton, la surface retenue pour la procédure d'appel d'offres est plus grande que le seul besoin du projet pour se ménager des marges. C'est ce que proposait FNE hier dans une des solutions et c'est exactement ce qui est envisagé.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Nous allons avoir ce débat sur les cartes, la nature et la qualité des données. Je vous propose que l'on passe à cela. D'abord, la première chose, cela a été proposé par Antoine tout à l'heure, c'est de réfléchir de façon globale. N'hésitez pas à tout moment dans votre réflexion à élargir le cadre. Je vous ai simplement présenté la carte des vents d'après Global Wind Atlas, où vous remarquez la zone de vent du golfe du Lion qui peut être intéressante. Le rendu couleur n'est pas terrible sur cet écran. Mais c'est toujours intéressant de prendre un peu de recul, de regarder ce qu'il se passe. Vous constatez sur la zone européenne qu'en Méditerranée, c'est clairement la zone élargie du golfe du Lion la plus ventée. Le vent le plus fort, c'est le bleu foncé, le violet foncé.

Le deuxième élément, c'est qu'il y a dans le débat public un certain nombre de personnes qui produisent des données et qui peuvent à un moment donné les faire entendre, les présenter en réunion, cela a été le cas pour un certain nombre de personnes et ce sera encore le cas pour d'autres avant la fin du débat. Ils peuvent aussi les présenter dans le cadre de cahiers d'acteurs, qui sont des espaces dans lesquels on peut aller plus loin et proposer des choses. Là, je mentionne simplement des données émanant de l'OP Sathoan qui est un outil cartographique intéressant utilisé en 2020. Ce n'est pas pour la donnée elle-même que je la présentais, c'est un exemple. Mais il y a aussi le WWF qui, dans son cahier d'acteur en cours d'élaboration, propose une analyse, un score entre les macrozones au regard d'un certain nombre de services écosystémiques. Et donc, il se propose d'évaluer les zones les unes par rapport aux autres.

Simplement pour dire qu'à un moment donné, dans le débat public, il y a des choses qui se passent, des données qui arrivent. Tout ne se résume pas qu'à la discussion qu'on va voir aujourd'hui. Il y a un certain nombre de choses. Je vous invite sur ce point à regarder les comptes rendus et les vidéos des

ateliers environnements sur l'accès aux données environnementales. Sur les données pêche aussi, il y a eu pas mal de choses.

Les points de vigilance très importants sur la cartographie que vous avez aujourd'hui. Attention, les cartes sont des agrégations de plusieurs choses. Attention à ne pas les prendre pour une vérité immédiate. Il faut les prendre avec des pincettes. D'abord, il y a des données plus ou moins complètes ou robustes en fonction des différents thèmes. Nous allons le voir après.

Ensuite, ces cartes, notamment lorsque nous allons passer à des cartes qui vont essayer de cumuler ou d'agrèger un certain nombre de données, nous allons les produire avec des dires d'experts. Nous allons demander à des experts et des scientifiques de dire : « D'après ma connaissance, c'est plutôt ceci ou cela. » On n'est plus dans la donnée, mais dans une interprétation par un scientifique qui va proposer une lecture des choses. Dans les cartes que vous avez sous les yeux, il y a beaucoup de dires d'acteurs. C'est très important. Ce sont des choses qui sont au regard de la connaissance d'acteurs, mais qui ne sont pas nécessairement scientifiques ou experts. Par exemple, les Armateurs de France sont présents aujourd'hui, les pêcheurs, etc. Ce sont des personnes à qui on a pu demander à un moment donné pour élaborer les cartes de faire eux-mêmes l'analyse des enjeux sur ce secteur du golfe du Lion. Sur la navigation, c'est ce qui a été fait en 2020. Petit à petit, on s'éloigne de la donnée technique compilée de façon claire pour aller vers des logiques plus subjectives, mais cela n'a rien de péjoratif, simplement les données qui sont prises ou formulées par des acteurs qui ont un certain regard sur les choses.

Il y a des cartes qui sont des souhaits d'acteurs. On n'est plus dans l'analyse de l'existant, mais dans la projection de l'acteur. Par exemple, les pêcheurs ont proposé une carte de plus ou moins grand impact en considérant qu'il était plus souhaitable de s'installer plus loin des côtes que plus près. On n'est plus dans la donnée objective, mais dans l'expression d'un souhait. Sur les souhaits d'acteurs, vous avez l'exemple de la carte CML de juin 2020 qui est une agrégation de souhaits d'acteurs, donc d'interprétations et de souhaits d'acteurs. C'est un statut particulier par rapport aux autres cartes. Enfin, vous avez le rôle cartographe qui est toujours subjectif aussi, qui donne des éléments. Là, on a choisi d'essayer de vous donner les éléments les plus pertinents possible pour que ces interprétations, les couleurs, les légendes, soient les plus comparables possible, qu'on ne trafique pas une légende pour qu'on se dise que telle espèce est la plus importante. On souhaite vous laisser un maximum d'objectivité dans votre regard.

Le deuxième élément important en termes de vigilance, il n'y a pas aujourd'hui suffisamment de connaissances pour mesurer les effets cumulés, notamment sur l'environnement. C'est pour cela que vous avez des jeux de cartes séparés sur les différents compartiments, les différents critères. La recherche scientifique, Mme GIGOU pourra en parler, s'intéresse à cette question d'effets cumulés. Un usage plus un autre, ce n'est pas l'addition de l'impact des deux usages, mais cela peut être plus que l'addition des deux impacts. Il n'y a pas d'exhaustivité de ces cartes. Il y a d'autres données qu'on aurait pu vous présenter. Nous avons fait le choix de couvrir un maximum de diversité de sujets. Mais vous n'aurez pas tout. Par exemple, les distributions d'espèces ou l'abondance des espèces de la faune marine.

Enfin, nous le regrettons, et je voulais le signaler, mais nous avons demandé une carte sur le grand dauphin qui nous paraissait importante et qui n'a pas été possible du fait de la non transmission des données par les prestataires des services de l'État. Ce n'est pas grave, on va faire avec, mais nous voulions vous le signaler. Le jeu de cartes que vous avez est incomplet sur ce point. Voulez-vous prendre la parole, Mme GIGOU ?

... **M^{me} Alexandra GIGOU**, Office français de la biodiversité

Par rapport à ce dernier point, les cartes présentes dans l'étude bibliographique prennent en compte toutes les données que l'État et les opérateurs de l'État avaient. Cette carte représente à peu près toutes les données que l'on a à l'heure actuelle.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Je vais préciser la demande de la commission qui était qu'il y ait des cartes sur les risques d'effets sur le grand dauphin. Vous pouvez prendre la carte sous les yeux. Nous ne les avons pas numérotées, ce qui est une erreur. Nous nous en excusons. Nous souhaitons pour cet atelier qu'il y ait des cartes de données d'abondance, c'est-à-dire de présence des différentes espèces, ensuite des cartes d'enjeux et des cartes de risques d'effets. Ce ne sont pas les mêmes choses. Comment passe-t-on de l'un à l'autre ? Il y a une logique scientifique. C'est un dire d'expert qui permet, à partir de l'abondance relevée sur une espèce, de déduire un risque d'effet.

La carte que vous avez sous les yeux, c'est celle du risque d'effets, mais nous souhaitons que, dans cet atelier, vous ayez des cartes de risques d'effets produites à partir des données et des dire d'acteurs, mais aussi des cartes simples d'abondance, de distribution des espèces. C'était un souhait de notre part. On signale qu'elle n'y est pas.

... **M^{me} Alexandra GIGOU**, Office français de la biodiversité

Sur cette question-là, pour que vous sachiez comment les cartes ont été faites, on est sur le risque d'effets. Il y a toute une méthodologie, mais en gros, la carte du risque d'effets repose sur le taux de rencontre des grands dauphins, donc l'abondance. Ensuite, on croise avec les données de sensibilité de l'espèce pour arriver à cela. Cela a de l'importance. Cela peut changer la représentation quand on est sur toutes espèces confondues. En l'occurrence, pour le grand dauphin, les cartes sont les mêmes. Quand on regarde l'abondance et le risque d'effets, on aboutit à la même carte.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Donc, cette carte de grand dauphin est en gros équivalente à la carte d'abondance que l'on avait demandée. Parfait. Deux éléments sur la robustesse et la fiabilité de ces données qui ont été produites dans le débat public. La première, c'est l'atelier pêche du 27 août qui a fait le point sur les données pêche. Sur les deux régions Occitanie et PACA, l'atelier a abouti à un constat partagé d'un manque important de données entre les deux régions, entre les différentes organisations de

producteurs qui n'ont pas les mêmes outils pour suivre leurs bateaux et pour en restituer la présence et globalement, une relative indifférenciation, c'est-à-dire des acteurs de la pêche qui disent qu'ils pêchent à peu près sur l'ensemble du plateau sans zone connue comme étant plus forte, plus fertile ou plus riche, avec le principe d'une pêche à la journée, qui sort le matin et revient le soir, et qui est un jeu de cache-cache avec le poisson. C'est comme cela que cela a été dit. Donc, les pêcheurs n'identifient pas a priori de zones nettement plus intéressantes ou importantes pour la pêche et d'autres moins importantes. Cela n'empêche pas que vous avez des cartes de fréquentation, des cartes de présence des bateaux dans les zones qui sont notamment dans votre jeu de cartes.

Le deuxième point, l'étude bibliographique, dont le grand dauphin fait partie, il y a beaucoup de cartes dans cette étude biographique sur l'environnement. Nous n'en avons choisi que quelques-unes. Peut-être que M. AUTRIC pourra la commenter, mais on voulait vous montrer le fait que derrière cette carte, il y a une robustesse relative des données à l'intérieur de certains compartiments, classés de 1 à 5, avec des degrés relativement variables de robustesse de ces données, parfois à l'intérieur d'un compartiment des robustesses différentes entre les zones.

On peut avoir plus de connaissances sur une zone que pour sur une autre. M^{me} GIGOU expliquait hier soir cette question des disparités entre les zones du fait que les aires marines protégées, par exemple, on les connaît mieux. On a plus de données, car ce sont souvent des lieux d'enquêtes, de recherches, etc. D'autres zones sont moins connues, car il y a peut-être moins d'aires marines protégées ou elles ont moins de dispositifs de recherche.

Sur ce tableau, et ce qui est très clair depuis le départ sur l'avifaune, c'est que vous constaterez sur les oiseaux migrateurs, les chiroptères et les tortues des robustesses faibles des données. J'insiste sur les oiseaux migrateurs terrestres qui passent d'Afrique à l'Europe, et nous avons des spécialistes ici qui en parleraient mieux que moi, donc je ne vais pas m'avancer plus que cela, sur lesquels le degré de connaissances et la disponibilité des connaissances sont nettement plus faibles et moins importants que sur les grands oiseaux, notamment les oiseaux marins, ou d'autres espèces. Nous avons à travers ce tableau un regard sur cette disparité dans les connaissances. Avoir cela en tête quand vous regardez les cartes sur la faune, c'est important. Cela veut dire qu'il y a des choses plus ou moins solides. M^{me} MONDAIN, sur la pêche.

... M^{me} Déborah MONDAIN, Comité régional des pêches et des élevages marins PACA

Je voulais apporter des précisions sur l'hétérogénéité des données de pêche entre les deux régions. Les données présentées sur les cartes au niveau de la présence des navires, ce sont exclusivement des navires équipés d'une VMS. Côté PACA, on a moins de dix navires équipés de ces balises sur les 600 navires immatriculés dans la région, d'où le manque de données important côté région PACA. La deuxième chose, sur l'absence de zones plus ou moins abondantes au niveau des espèces, il est difficile à l'heure actuelle d'évaluer cela, car c'est quelque chose qui évolue chaque année, même au cours des saisons. Il est difficile d'avoir une carte sur les zones préférentielles pour les pêcheurs professionnels.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. M. JARDINÉ.

... **M. Dominique JARDINÉ**, Chef du service mer et littoral PACA

On a beaucoup de cartes de risque d'effets. Qu'est-ce que la notion de risques d'effets ? Qu'est-ce qu'on entend par risque d'effets ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Question très importante. J'ai terminé pour ce qui est de la présentation générale. On va peut-être poser une autre question.

... **Intervenante non identifiée [00 :44 :16]**

Je reviens sur les oiseaux migrateurs, car on a des études et des comptages faits par l'IMPCF et les comités scientifiques. C'est regrettable de dire dans cette étude qu'on n'a pas de données sur les oiseaux migrateurs. On en a, des données. On sait très bien que les études sont difficiles à faire, car les oiseaux sont petits, au minimum 12 g. Mais on a des études. Pourquoi ne pas les avoir prises en compte ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Deux questions. Je propose que l'on commence par la question du risque d'effets. Mme GIGOU peut répondre. Qu'est-ce que c'est ? Comment c'est calculé ? Ensuite, sur l'avifaune migratrice.

... **M^{me} Alexandra GIGOU**, Office français de la biodiversité

Le risque d'effets prend en considération plusieurs choses. Il ne prend pas simplement en compte l'abondance de l'espèce. Sur des espèces comme les cétacés, on va avoir des abondances ultra faibles à l'échelle d'une maille regardée. Il croise avec des techniques validées par le Conseil scientifique ces données d'abondance avec la vulnérabilité des espèces considérées, donc leur statut UICN, leur sensibilité évaluée à dire d'experts par rapport à l'impact qu'aurait l'éolien sur ces espèces. Par exemple, le risque de collision, d'évitement, ce genre de choses. C'est ce croisement entre l'abondance et ces sensibilités de vulnérabilité des espèces qui aboutit à ces cartes.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. M. AUTRIC et M. BLONDEL.

... **M. Frédéric AUTRIC**, Directeur de projet éolien flottant à la DREAL Occitanie

Je voulais rappeler que le tableau à l'écran est celui que l'État a produit dans le cadre de l'étude bibliographique. Pour les oiseaux migrateurs, on a indiqué une échelle de 2, car un énorme travail a été fait de compilation de toutes les études télémétriques qui ont pu être faites par les scientifiques. On a versé au débat public cette étude télémétrique. On l'a partagée avec le Conseil scientifique de façade qui nous a dit que, compte tenu de la faiblesse de ces données, elle ne pouvait pas qualifier l'enjeu. C'est pour cette raison que l'État finance largement l'étude que l'OFB a lancée, qui s'appelle MIGRALION. Elle permettra de répondre à ces interrogations sur les oiseaux migrateurs.

À ce stade du débat, le propos que l'on tient concernant cette démarche de cartographie, c'est que pour ces oiseaux migrateurs, on n'a pas identifié à ce stade de couloirs de migration. On est sur un front migratoire diffus. À ce stade du débat, quel que soit le lieu où vous comptez implanter les éoliennes, elles pourraient être confrontées aux oiseaux migrateurs, donc ce n'est pas un critère discriminant. Quand bien même nous n'avons pas de résultats plus précis, puisque l'étude MIGRALION a commencé à partir du printemps, on peut quand même faire l'exercice de cartographie sur cet enjeu.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. M. BLONDEL, voulez-vous intervenir sur ce sujet ?

... **M. Jacques BLONDEL**, CNRS

C'est un sujet énorme sur lequel je travaille depuis très longtemps. Je suis directeur de recherche au CNRS, c'est un sujet que je connais bien. Ce compartiment de la biodiversité n'a pas été pris en compte comme il mériterait de l'être. C'est faux de dire qu'il n'y a pas de données. Il y a une littérature sur l'impact des éoliennes sur les oiseaux migrateurs qui est absolument considérable. Elle est tout en anglais. Elle est inconnue de la plupart de la communauté scientifique, sauf des spécialistes comme nous. J'ai d'ailleurs un PowerPoint ici. Cela me prendrait cinq ou six minutes de vous le présenter pour montrer l'importance des enjeux.

Les enjeux se résument de la manière suivante. Dans l'hémisphère Nord, il y a une vingtaine de milliards d'oiseaux migrateurs qui basculent au gré des saisons entre l'hémisphère Nord et les régions afro-tropicales. Il y en a 7 milliards pour l'Amérique du Nord, 7 milliards pour l'Europe élargie, 10 millions de km², et 7 milliards pour l'Est. Ces oiseaux basculent tous dans les régions tropicales. En ce qui nous concerne, compte tenu du décentrement, du centre de gravité des masses continentales entre l'Afrique et l'Eurasie, un courant de migration, une orientation de migration emmène les oiseaux du Nord-Est au Sud-Ouest. Quand ils arrivent au terme de l'Europe, ils bifurquent en direction du Sud, ils tablent sur la Méditerranée.

La Méditerranée est la grande région de passage. Elle est franchie d'une manière diffuse et continue. Pour vous donner un ordre de grandeur, entre 2 000 et 3 000 oiseaux passent au-dessus de nos têtes par kilomètre de front entre Gibraltar et les côtes de Palestine chaque soir. En ce moment, on est en pleine période de migration, jusqu'à la fin du mois d'octobre. On a 2 000 à 3 000 oiseaux qui nous passent par-dessus la tête. Il est faux de dire qu'il y a des vrais couloirs de migration pour la plupart des

migrateurs terrestres qui pratiquent un vol battu, contrairement au vol plané. Ce sont des oiseaux qui s'engagent en mer à la tombée de la nuit et pour lesquels on a des indications du flux densimétrique exprimé en nombre d'oiseaux par kilomètre cube d'air.

C'est un front très large de migration qui concerne toutes les côtes. Cela fait qu'il y a des zones de concentration plus importantes, notamment au niveau des grands estuaires, il y en a sept ou huit en Méditerranée, dont la Camargue est le plus important. En Camargue, on a en plus des oiseaux migrateurs les limicoles, tous les oiseaux d'eau qui nichent dans la toundra et vont également en Afrique. Ces oiseaux-là, il leur faut des eaux humides. La Camargue est l'une des zones, un hot spot, de concentration d'espèces. Tout cela s'engage en mer à la tombée de la nuit, ce qui fait que le moindre obstacle ne peut pas être contourné ou évité, notamment au large de la Camargue qui est une ZPS, un parc naturel régional avec une ZPS. Mettre une barrière de cet ordre-là ne pourra pas ne pas avoir de conséquences. Il est très difficile de les mesurer.

Pour estimer à partir de toutes ces études faites au radar par une équipe suisse et allemande sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, qui exprime le volume migrateur en nombre d'oiseaux par kilomètre cube d'air, on a les altitudes de vol qui varient entre 20 m et plus de 6 000 m. Il y a des oiseaux qui naviguent à 6 000 m d'altitude. Donc, on a une énorme documentation. Le problème, c'est que, pour les oiseaux migrateurs, comme le plus petit ne se voit pas, on n'en parle pas. C'est tout à fait manifeste dans les présentations qui nous sont faites. Les oiseaux migrateurs, on a souvent dit que c'était un enjeu mineur. Mais c'est un enjeu majeur. [Inaudible 00 :52 :35]

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Le micro est HS. Pour préciser, la question sur l'avifaune migratrice sera à l'ordre du jour d'une audition d'experts. Ce sera dans une dizaine de jours normalement. M. BLONDEL, votre présentation est prévue. Elle sera partagée dans le débat public comme vous l'avez souhaité, et d'autres personnes avec vous. Il y a eu deux ateliers environnement lors desquels ce sujet a déjà été évoqué. Votre présentation viendra compléter ces questions-là. Merci pour ce point sur l'avifaune migratrice. Je voulais vous proposer, dans une dizaine de minutes, de jeter un œil tranquillement au jeu de cartes sous vos yeux et peut-être, lorsque quelque chose ne vous paraît pas clair...

[Arrêt de l'enregistrement sonore]

[Suite sur le second enregistrement]

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Il y avait une question ici, madame. Allez-y.

... **Intervenante non identifiée [00 :00 :13]**

Connait-on aussi bien l'impact des ultrasons en profondeur pour les cétacés que l'impact des hélices sur la migration des oiseaux ? Avec les éoliennes qui seront posées, on pourra peut-être savoir ce qu'il se passe. En attendant, avons-nous des données là-dessus ?

... **M. Étienne BALLAN, Président de la CPDP**

Vous en avez en partie sur la carte. Je vais demander à Mme GIGOU de répondre si c'est possible sur les risques ultrasons pour les cétacés.

... **M^{me} Alexandra GIGOU, Office français de la biodiversité**

On ne connaît pas actuellement l'impact qu'aura l'éolien flottant. Il y a beaucoup d'études sur le bruit par rapport aux cétacés. On connaît des choses quand ce sont des bruits très forts qui causent la mortalité ou des pertes d'audition. Nous sommes beaucoup moins à l'aise par rapport au changement comportemental. Nous n'avons pas de seuil, c'est très compliqué à mesurer.

Sur le bruit, c'est très compliqué également. On sera sur des plateformes flottantes, donc ce sera plutôt les vibrations de l'hélice qui descend dans la colonne d'eau et dans les chaînes. C'est surtout ce bruit-là qui sera pris en considération. Nous avons très peu de retours d'expérience là-dessus. Nous ne sommes pas vraiment en mesure à l'heure actuelle de savoir quel impact cela aura.

Sur l'aspect collision des oiseaux, nous avons énormément de retours d'expérience à terre ou sur du posé en mer. On sait qu'il y a des risques de collision. Après, c'est très contexte-dépendant. M. BLONDEL pourra le dire. Cela dépend également des espèces, de l'altitude de vol, etc. On est incapables de mesurer à l'heure actuelle quel sera l'impact des fermes à cet endroit. Mais il y a du retour d'expérience sur les barotraumatismes occasionnés par les pales, les collisions directes.

Ce qui est encore plus compliqué, c'est que nous serons sur des systèmes de flotteurs qui feront un peu attraction de poissons qui, potentiellement, vont attirer les espèces aussi. Cette attraction peut aussi causer plus de collisions. En même temps, il y aura aussi de la luminosité. Là aussi, quels effets et sur quelles espèces ? Les espèces ne réagissent pas toutes de la même façon. C'est très complexe. Il y a beaucoup de questions. Nous avons encore énormément d'incertitudes.

... **M. Étienne BALLAN, Président de la CPDP**

Peut-être puis-je vous demander en complément d'évoquer en quelques mots le programme MIGRALION et ce à quoi il est censé servir ?

... **M^{me} Alexandra GIGOU, Office français de la biodiversité**

Ce programme est né du fait que nous avons des données sur les migrateurs terrestres, mais beaucoup de données de comptages à terre, de radars à terre, ce genre de choses, mais que l'on était incapables de statuer sur la façon dont les espèces traversaient le golfe du Lion. Ce programme a émergé d'une

alerte du conseil scientifique du Parc naturel régional de Camargue et de M. BLONDEL. Il a mis un peu de temps à se monter. Ce programme vient de démarrer au printemps. C'est pour mieux connaître l'utilisation du golfe du Lion, que ce soit par les migrateurs terrestres, oiseaux et chiroptères, et aussi l'avifaune marine.

Et l'aspect un peu novateur de cela, c'est que l'on met de manière complémentaire tous les dispositifs de collecte qui existent, mais qu'on ne mène jamais de front. Il y aura donc en même temps des campagnes par bateau en mer avec des observations visuelles, du radar avec deux radars pour faire une reproduction 3D, des enregistreurs acoustiques pour les chiroptères et les oiseaux. Et nous aurons aussi du radar ornithologique à terre avec une station fixe et une station qui se déplacera tout au long de la façade. Nous pourrions coupler cela. Nous aurons de la télémétrie. Nous allons équiper une trentaine d'espèces. Généralement, pour les migrateurs, on ne peut pas descendre à de trop petites espèces, mais il y aura quand même des passereaux équipés puisque, généralement, c'étaient des espèces plus grosses qui étaient suivies. On aura aussi de la caméra. On va aussi se servir des radars qui devront être installés sur les trois parcs pilotes pour avoir de la donnée radar directement prise en mer en plus de celle prise par les bateaux. C'est une combinaison.

Il va falloir développer des méthodes pour pouvoir traiter toutes ces données ensemble, car elles sont de nature différente, sur des emprises différentes. Le fait que toutes ces personnes travaillent ensemble va faire en sorte que les protocoles collent pour développer des méthodes de modélisation, pour pouvoir traiter toutes ces données ensemble. Cela ne répondra pas à tout, et on le fait sur trois ans pour essayer de voir cela, car cela fluctue d'année en année. Nous en parlions tout à l'heure pour les poissons, mais c'est pareil pour tout. Cela fluctue d'année en année. Nous le faisons sur trois ans pour essayer d'avoir les différences spatiotemporelles.

Il y aura à la fin du programme encore six mois à un an de traitement de tout cela, et dans les années qui suivent, ce ne sera pas fini, pour avoir des premières réponses sur la façon dont est utilisé ce golfe du Lion. Après, il faudra avoir des réponses sur les impacts des fermes sur ces populations. Là, nous parlons des deux parcs, on sait que potentiellement, il pourrait y en avoir plus par la suite. Ce ne sera pas non plus le même impact. Nous parlions des effets cumulés et jusqu'à présent, nous n'avons pas su les prendre en compte. Il y a des méthodes qui sont en train d'être développées là-dessus pour essayer, dans les futurs débats qui pourraient avoir lieu, d'être meilleurs et qu'on prenne en compte tous ces effets cumulés, que ce soit entre parcs, mais aussi avec toutes les autres activités déjà préexistantes.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Il y a une question là-bas.

... **Intervenante non identifiée [00 :06 :17]**

Bonjour. Je me questionnais sur les cinq cartes sur le merlu. C'est bien, c'est une espèce que l'on connaît. Elle fait l'objet d'évaluations de stocks, mais ce n'est pas du tout une espèce prépondérante dans les débarquements de l'ensemble des navires de pêche, en tout cas pas à ma connaissance. Je trouve cela un peu dommage de nous avoir donné cinq cartes sur le merlu. Je ne sais même pas si

cela vaut le coup de les regarder en détail toutes les cinq. À côté de cela, vous avez fourni des données sur l'impact économique des différents zonages pour certaines activités de pêche. Et celles-ci ne sont pas présentées aujourd'hui.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Il me semble qu'il y a une carte globale sur l'économique.

... **M. Pierre-Yves HARDY**, WWF France

Pour répondre à cette question, on est partis de l'étude IFREMER qui a été publiée il y a quelques mois. Pas mal de choses sont disponibles sur Internet grâce à ce croisement entre l'enquête et ce débat public sur l'effet des éoliennes sur l'halieutique. On ne parlera pas d'une seule carte sur une seule espèce. Toutes les autres cartes, c'est toutes espèces confondues. Je me suis exprimé en tant que spécialiste des cartographies participatives où on a déjà constaté par le passé qu'il valait mieux une information claire sur une espèce, qui est quelque chose de tangible, plutôt qu'une carte qui produit des données [inaudible 00 :07 :52] qui sont difficiles à utiliser et technocratiques. Ce sont des cartes pas simples à utiliser, qu'on utilise pour leur représentativité de la distribution d'une espèce. Par contre, sur le merlu, il ne devait y en avoir qu'une. Je ne sais pas pourquoi il y en a eu quatre autres.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Comme les juvéniles et les adultes ne sont pas comptés de la même façon dans les cartes, du coup, quand on a voulu regarder le merlu, pour l'illustrer, nous voulions être complets. C'est pour cela qu'il y en a plus. Cela nous a semblé être une espèce intéressante, car elle est très suivie. Dans la carte IFREMER, cette espèce-là est isolée. D'où l'idée de prendre celle-là. En tant que représentante de la pêche, si vous ne vous sentez pas à l'aise avec seulement cette espèce, il faut le signaler et bien redire dans les différents groupes que c'est plus vaste que cela. Dans l'atlas du débat public, ce ne sont que les cartes toutes espèces, je crois. Un dernier point.

... **M. Pierre-Yves HARDY**, WWF France

Pour votre information, c'est une vision écosystémique qui peut être intéressante. C'est une proie du grand dauphin, il faut le savoir. Donc vous pouvez faire le lien entre la répartition du grand dauphin et la répartition du merlu.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci. Je voulais vous donner l'atlas au passage, mais nous avons les cartes toutes espèces sur le poisson. Mme HENAULT, allez-y.

- ... **M^{me} Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission au Parc naturel régional de Camargue

Je rebondis sur la conversation que nous avons eue avant avec Madame de l'OFB. Au niveau de l'étude qui va être faite, vous allez connaître une partie des impacts sur les migrateurs. L'étude, c'est pour la présence et non pas pour l'impact ?

- ... **M^{me} Alexandra GIGOU**, Office français de la biodiversité

Voilà.

- ... **M^{me} Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission au Parc naturel régional de Camargue

Donc, c'est une étude qui va permettre de connaître les volumes d'oiseaux qui passent sur le secteur, mais ce ne sera pas une étude qui permettra de connaître les impacts des fermes pilotes sur les migrateurs.

- ... **M^{me} Alexandra GIGOU**, Office français de la biodiversité

Non, mais cela pourra servir à avoir des connaissances notamment sur les hauteurs de vol. Les données acquises pourront servir ensuite à améliorer les études qui seront faites pour mesurer ces impacts.

- ... **M^{me} Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission au Parc naturel régional de Camargue

Donc, on ne connaîtra pas l'impact de l'éolienne sur la mortalité ?

- ... **M^{me} Alexandra GIGOU**, Office français de la biodiversité

Ce n'est pas le but. C'est vraiment savoir comment les oiseaux traversent.

- ... **M^{me} Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission au Parc naturel régional de Camargue

On ne peut pas mettre en parallèle l'arrivée d'un oiseau sur une éolienne, sa mortalité et le volume global des oiseaux ?

- ... **M^{me} Alexandra GIGOU**, Office français de la biodiversité

Pour l'instant non, à part avec des modèles qui doivent exister. Quand il y aura les parcs pilotes, même si cela ne sera pas extrapolable aux échelles... On est sur trois éoliennes par parc, et ensuite, on va

monter à 20 ou 50. Ce ne sera pas extrapolable, mais cela donnera des méthodes, des indices sur la façon dont les oiseaux arrivent sur ces parcs. Cela permettra d'avoir des informations.

... **M^{me} Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission
au Parc naturel régional de Camargue

Au final, on ne saura pas quel est impact de mortalité sur le migrateur.

... **M^{me} Alexandra GIGOU**, Office français de la biodiversité

Tant qu'on n'a pas d'éoliennes installées, de toute façon, on ne peut pas.

... **M^{me} Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission
au Parc naturel régional de Camargue

Par rapport à la pêche, quand on parle de cétacés, est-ce qu'on met les thonidés ?

... **M^{me} Alexandra GIGOU**, Office français de la biodiversité

Non, ils ne sont pas représentés.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Nous avons une question ici. Prenons deux ou trois questions avant de passer au travail de groupe.

M. Thomas BORDENAVE, Eolfi, France Énergies Éoliennes

C'était un complément de réponse par rapport à la question de madame. Dans les études d'impact des projets éoliens, on utilise des inventaires. Ces inventaires MIGRALION viendront compléter les inventaires faits au titre des études d'impact des projets. À l'intérieur de ces études d'impact, c'est ce qui est fait aujourd'hui et qui est déployé sur un certain nombre de pays, en France aussi sur les études d'impact françaises. On utilise des modèles de collision, car un des impacts principaux, c'est la collision.

On utilise des modèles de collision et ces données d'inventaire viennent compléter ces modèles de collision qui s'affinent, car ils regardent chaque espèce. Pour chaque espèce, en fonction de sa hauteur de vol, c'est l'un des critères importants, on pourra estimer sur une année combien de collisions cette espèce pourra subir. C'est fait et c'est amélioré. Dernièrement, il y a quelques années, une étude a été faite en Angleterre qui a permis d'affiner pour certaines espèces d'oiseaux marins ce modèle de collision et qui a constaté que, pour certaines espèces d'oiseaux marins, les collisions étaient moins importantes que prévu dans ces modèles. Plus on a de connaissances sur de grands secteurs, plus on peut arriver à améliorer ces modèles de collision et affiner les connaissances sur les oiseaux et l'impact possible des projets.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Nous avons une question ici.

Mme Florence SIMONET, Vattenfall

C'était plus une précision. En tant qu'opérateur éolien, un des premiers opérateurs éoliens offshore, le Vattenfall, on a quand même un retour d'expérience d'une quinzaine d'années sur l'exploitation en mer de nos parcs. C'est ce que citait mon confrère. Nous avons nommé plusieurs programmes de R&D. Nous avons fait des suivis. La différence, c'est peut-être l'incompréhension, c'est que l'État est responsable de l'état initial de l'environnement et l'opérateur éolien qui sera lauréat du projet sera en charge d'évaluer les impacts. Il y a une distinction. C'est nous qui sommes responsables d'évaluer les impacts et qui sommes, au regard de la séquence ERC, responsables de la mise en œuvre de cette séquence et des suivis. C'est la différence. Nous, opérateurs, savons parler des impacts de nos projets.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

C'est un point important.

... **Mme Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission au Parc naturel régional de Camargue

Le projet sera mis en place, donc vous aurez une évaluation de la mortalité. La compensation, on ne peut pas la faire. On n'est pas dans une situation de pouvoir compenser la mortalité de migrateurs. Mais le projet sera déjà en place.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

L'étude d'impact est réalisée avant la mise en place du projet.

... **Mme Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission au Parc naturel régional de Camargue

Comment la réalise-t-on ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

C'est une étude.

... **Mme Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission au Parc naturel régional de Camargue

Comment réalise-t-on l'impact si on n'a pas de projet ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Je vais laisser répondre Madame de Vattenfall.

Mme Florence SIMONET, Vattenfall

Ce qu'on fait, concrètement, c'est que lorsqu'on est attributaires d'un projet, on fait une analyse des impacts avec des modélisations. Il y a toute une série de protocoles. Ce n'est pas l'opérateur que nous sommes qui va faire ces études, ce sont des experts. C'est sur la base de ces résultats que nous dimensionnons nos projets. Ensuite, on définit la séquence ERC. Il y a une consultation du public, il y a l'instruction des dossiers. C'est à l'issue de l'instruction des dossiers que nous sommes autorisés à exploiter nos parcs. Nous avons dû démontrer lors de l'instruction les impacts et la séquence ERC. L'État ne délivrera pas les autorisations si nous ne sommes pas en capacité de prouver que nous allons mettre en œuvre cette séquence ERC. Là, le débat arrive très en amont. Il n'y a pas encore de projet. On n'est pas encore autorisés. On ne serait autorisés que si on était en capacité de démontrer qu'on met à l'œuvre une séquence ERC.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup.

... **M^{me} Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission au Parc naturel régional de Camargue

J'ai du mal à comprendre comment vous pouvez modéliser.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

C'est le travail de l'étude d'impact.

... **M^{me} Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission au Parc naturel régional de Camargue

Comment peut-on modéliser quelque chose qui est gigantesque sur des couloirs migratoires qui sont diffus, qui bougent, aussi bien au niveau aérien qu'au niveau de la pêche, des poissons ? Les couloirs ne sont jamais les mêmes.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

C'est une question de logique. Si vous mesurez les impacts uniquement après que le projet ait été implanté, cela veut dire que vous l'avez autorisé sans avoir aucune vue sur les impacts. Ce n'est pas cela. Le principe de l'étude environnementale, c'est qu'elle a lieu avant la construction d'un projet, quel qu'il soit.

... **Mme Isabelle HÉNAULT**, Co-présidente de commission au Parc naturel régional de Camargue

Je ne comprends pas comment on peut modéliser ce genre de choses.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

On le modélise grâce à l'état initial de l'environnement qui a été évoqué et qui est à la charge de l'État sur ce projet, et ensuite, par le développeur éolien à partir de la bibliographie et des connaissances scientifiques sur d'autres projets. M. VEYAN voulait réagir là-dessus brièvement.

M. Philippe VEYAN, EDF Direction des énergies marines renouvelables

Je comprends tout à fait les questionnements qui peuvent se présenter, car la Méditerranée est vierge de toute expérience. Notre confrère de Vattenfall parle de son expérience et de sa société, où les personnes sont beaucoup plus familières avec ce genre de pratiques, d'où une compréhension plus simple. Après, ce qui pose question, c'est le fait que c'est une technologie qui évolue. Donc entre la façon dont on la percevait il y a dix ans quand on a commencé à en parler et aujourd'hui, on voit par exemple que la taille des éoliennes s'agrandit. C'est pour cela qu'on parle de gigantisme.

Il faut bien comprendre qu'il y a la question de l'État qui doit mener à bien pour le programme MIGRALION pour qu'on puisse disposer de données d'entrée, ce qu'on appelle l'état initial. Il y a ensuite les modèles de collision auxquels ont fait référence ma consœur et mon confrère. Il y a des bureaux d'études qui ont développé des logiciels et des modèles à partir d'expérimentations. Les données d'entrée alimentent ces modèles, et avec l'expérience acquise, ces modèles sont de plus en plus raffinés, car on les fait tourner au début sur un projet, puis sur dix, puis sur cent, puis sur des milliers d'éoliennes.

Il y a aussi en Méditerranée cet étage qu'on trouve extrêmement intéressant des fermes pilotes, dont le modèle pourra être corrélé avec l'expérience. On pourra vérifier si les prédictions s'avèrent plus ou moins exactes et, si elles ne le sont pas tout à fait, on pourra raffiner la façon dont on élabore le modèle. C'est comme cela qu'on aboutira pour les prochaines générations de projets, dans quelques années, à des études d'impact qui auront une valeur plus importante qu'aujourd'hui.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. J'ai encore une demande d'intervention et, après, on va passer au travail des tables.

Mme Caroline HAMY, Valeco

Pour compléter sur la partie modélisation, les bureaux d'études arrivent sur la zone où on pense pouvoir implanter des éoliennes. Ils vont faire des transects en bateau. On étudie les espèces, leur hauteur de vol, leur trajectoire, leur comportement, s'ils vont se nourrir ou s'ils sont en migration. Ces données alimentent les données du bureau d'études qui voit si ces comportements et ces attitudes de l'avifaune peuvent être dans la zone potentielle de collision ou pas. Les modèles intègrent les données étudiées sur site et des données bibliographiques, le but étant d'être le plus fiable possible.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci pour ce complément. Dernière intervention.

... **M. Antoine DEVILLET**, Bureau des guides du GR2013

C'était une question qui prolonge ces discussions. Il me semble que dans les ateliers précédents, il avait été soulevé que les programmations de l'énergie attribuaient plus de puissance... Je vais essayer de dire les choses clairement. Là, on étudie un projet mis en débat qui est spécifique. Il me semblait que dans les programmations de la France pour cette façade, il y avait une volonté de plus de production que la production mise en débat. Quelle est la production totale d'électricité prévue pour la Méditerranée dans les documents actuels ? Comment cela se fait que l'impact spatial sera plus important que celui mis en débat maintenant ? Sur cette question des effets cumulés, de se dire qu'on étudie des effets sur un espace où, pour l'instant, c'est assez vierge, mais comment est-il prévu qu'il y ait d'autres couches potentielles d'éoliennes qui s'ajoutent ?

Il y avait un autre débat où il était question de voir comment l'Espagne allait se saisir de sa propre façade méditerranéenne et implanter des éoliennes. Je ne suis pas expert dans ces questions. Je pense à Rachel Carson et au « Printemps silencieux ». Au début, on disait que les pesticides, c'était négligeable. En fait, peut-être que c'est négligeable sur un champ, mais du négligeable plus du négligeable, cela crée un vrai problème. Je pense qu'on est sur un développement particulier, mais c'est toute une dynamique de développements qui est mise en place. Je me demande comment on arrive à prendre cela en compte dès maintenant ou pas.

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci. Nous allons répondre à cette question après M. BLONDEL.

M. Jacques BLONDEL, CNRS

C'est une question que je pose à l'OFB. On parle beaucoup depuis ce matin de programmes qui sont lancés et programmés sur l'impact des éoliennes sur la faune marine et l'avifaune, y compris l'avifaune terrestre. Mais qui est maître d'œuvre de ces programmes de recherche ? Comment seront-ils pratiqués ? Dans quelle mesure tiennent-ils compte de l'énorme littérature sur les éoliennes et l'impact des éoliennes sur l'avifaune ? Comment est-ce que c'est pris en compte ?

... **M. Étienne BALLAN**, Président de la CPDP

Merci beaucoup. Deux réponses rapides, Mme GIGOU. Ensuite, on donnera la parole à M. AUTRIC.

... **M^{me} Alexandra GIGOU**, Office français de la biodiversité

Tous les partenaires du projet qui mettent en œuvre le projet, les scientifiques, ceux du CF CNRS, les différentes LPO, PACA, Occitanie, tout le CEPC, le MNHM, etc. Toutes les parties prenantes qui travaillent sur ces questions à l'échelle de la façade mettent en œuvre ce programme et travaillent et s'articulent ensemble. Même si on est passés par un marché, on a fait en sorte que ces différents lots se coordonnent complètement. C'est pour cela qu'il y a un coordinateur, France Énergies Marines, qui coordonne ces acteurs pour que les protocoles soient cohérents et faits en même temps.

... **Intervenant non identifié [00 :24 :38]**

Mais les compétences en la matière ne sont pas là. Elles sont à l'étranger.

... **M. Étienne BALLAN, Président de la CPDP**

Merci. M. AUTRIC, sur la question d'Antoine. Y a-t-il une mauvaise vision plus globale ? Y a-t-il plus d'éoliennes qui arrivent après ou pas ? Comment et où ?

... **M. Frédéric AUTRIC, Directeur de projet éolien flottant à la DREAL Occitanie**

Ce qu'on a déjà expliqué dans le débat, c'est que les régions ont des objectifs ambitieux à l'échelle de la façade. Si on prend les deux SRADDET, on arrive à 5 GW, ce sont les intentions de la région Occitanie et de PACA. Le projet porté au débat public, c'est 1,5 GW. La France a l'ambition de développer l'éolien en mer. Aujourd'hui, la Programmation pluriannuelle de l'énergie ne fixe pas d'objectifs supplémentaires pour la Méditerranée à ceux qui font l'objet du présent débat. On a souhaité donner de la visibilité au public. C'est pour cela qu'on parle d'un projet et de son extension. On donne déjà une certaine visibilité. La prochaine PPE, qui va être approuvée en 2023, contrairement à la précédente, va donner des objectifs pour chacune des façades. Il y aura une concertation. Le public y sera associé pour se demander en Méditerranée ce qu'on a comme ambition dans la PPE pour les dix prochaines années, car c'est sur dix ans. La prochaine PPE, ce sera 2024-2033. Qu'est-ce qu'on dira pour la Méditerranée ? Rendez-vous en 2023 pour en parler.

... **M. Étienne BALLAN, Président de la CPDP**

Je crois que cette réponse illustre ce que j'allais dire en conclusion. En réunion, on imagine trois fois plus que le projet présenté aujourd'hui au débat. Mais l'État ne se prononce pas aujourd'hui sur ces trois ou quatre fois plus. Pour conclure, je pense que le débat a été très riche sur un point. Il y a effectivement de l'incertitude, et l'atelier de ce matin n'est pas un atelier sur les données garanties, vérifiées, fiables sur tous les points. Il y a de l'incomplétude, de l'incertitude, un certain nombre de choses. Vous êtes libres d'en tirer les conséquences que vous souhaitez. Si cela vous paraît trop incertain ou si vous estimez qu'à un moment donné, on ne pourra jamais être certain de tout, et donc on accepte un certain degré d'incertitude. C'est aussi l'enjeu de faire ces ateliers cartographiques maintenant, plutôt à la fin du débat, pour avoir eu le temps de faire jusque-là le point sur ces incertitudes et ces certitudes.

Tout le monde ici n'a pas participé à tous les ateliers. Nous en avons un hier soir où on a demandé à des acteurs de qualifier ce degré d'incertitude. Nous sommes un certain nombre à avoir suivi ces ateliers. Nous allons circuler dans les groupes et on pourra faire état, je pense aux membres de la commission en particulier, sur différents sujets de l'état des discussions dans le débat public, de cette question sur ce qu'on sait et ce qu'on ne sait pas, ce qu'on a pu entendre pendant le débat. Je prends plus de paroles collectives. Je vais vous demander de passer en sous-groupes. C'est maintenant qu'il faut vous séparer de vos collègues, amis et partenaires pour reformer les groupes.

Maintenant que les groupes sont formés, on vous donne des feutres avec les fameuses trois couleurs, mais aussi des feutres d'autres couleurs si vous voulez dessiner autre chose et on vous donne de grands formats de cartes vierges. Vous êtes autonomes. Il faut être du même côté, sur un coin de la table, car c'est très bruyant. Il faut être proche les uns des autres pour que vous puissiez vous entendre. Vous êtes autonomes. Vous avez avec vous une grande carte collective. Vous pouvez dessiner au fur et à mesure tout ce que vous partagez comme données sur l'espace. Tout ce que vous voulez écrire, vous l'écrivez sur la grande carte. On vous laisse faire. Vous êtes en solo, mais nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions quand vous en avez.

[Travaux en groupe]

Nous sommes arrivés à la fin de l'échange collectif. Je vais vous demander votre attention. On vient de faire la discussion collective. Certains veulent continuer, c'est tout à fait normal et cela va être possible. Vous avez passé 1h15 à débattre. Certains ont travaillé sur des cartes. D'autres ne l'ont pas fait, ce n'est pas un sujet. Le sujet, maintenant, avant de manger, c'est que vous devez nous remettre votre carte individuelle.

Je vais donner quelques consignes précises. Cette carte individuelle, vous prenez un des exemplaires A3 que vous avez reçu. Vous avez les feutres sur la table et vous utilisez les trois couleurs. Le vert pour les zones les plus favorables. Le jaune pour les zones les moins défavorables. Le rouge pour les zones d'exclusion. Si vous souhaitez ne pas faire de carte, on vous demande de nous rendre une carte qui peut être blanche ou entièrement rouge si vous estimez qu'il n'en faut pas aujourd'hui. Nous souhaitons que vous puissiez expliciter sur votre carte les raisons de votre choix, quel qu'il soit. Vous avez des marges blanches sur le côté de la carte. Vous pouvez écrire directement sur la carte. Ce n'est pas un problème. Cette carte, c'est du zonage et du texte, ce que vous voulez dire, les raisons pour lesquelles vous pensez que c'est bien ou pas bien, ou les arguments qui expliquent pourquoi vous ne voulez pas faire de carte.

Une dernière remarque importante. Merci d'inscrire votre nom au dos de la carte. Nous ne publierons pas vos noms. Les cartes seront publiées de façon anonyme. En revanche, on associera aux cartes les arguments que vous avez donnés. On publiera les zones et les arguments. Sauf mention si vous voulez qu'elle soit publiée à votre nom, mais le principe est de publier de façon anonyme. Dernière chose. Au dos, vous pouvez inscrire votre numéro de téléphone si vous voulez qu'on vous contacte, ou votre mail. Certains n'ont pas encore rempli la fiche de présence Covid-19 avec vos numéros de téléphone. Elle est en train de circuler. Je vous rappelle qu'en cas de cluster, nous avons l'obligation de pouvoir vous joindre. Vos numéros de téléphone ne seront utilisés que si on constate un cluster. Si vous souhaitez qu'on vous recontacte pour saisir ce qu'il y a sur la carte, au dos, vous pouvez mettre votre numéro ou votre mail, ou rien du tout si vous ne voulez pas qu'on vous recontacte.

Une dernière chose. On vous demande de nous laisser les cartes couleur, car on va faire trois séances d'ateliers et on ne les a pas imprimées en 10 000 exemplaires, c'est le bilan carbone du débat qui est en jeu. S'il y a une carte que vous voulez absolument garder, si vous en avez un usage, que vous voulez les diffuser dans votre association ou votre lycée, OK. Mais le principe, c'est que tout le monde ne reparte pas avec le jeu complet, ou nous n'en aurons pas assez. Donc, si vous le pouvez, laissez votre

jeu de cartes à votre place. Il sera disponible en ligne, de toute façon, en PDF. Nous le ferons en même temps que la publication des cartes. À la remise de votre carte, même si elle est blanche, vous obtenez le droit d'aller manger. Bon travail.

[Travaux en groupe]

Bien. Je vais dire un mot. Je vous interromps quelques instants. Au nom de toute la commission, nous voulions vous remercier beaucoup pour le temps que vous avez pris ce matin, remercier tous les participants, les experts en cartographie, de la maîtrise d'ouvrage qui ont répondu aux questions et qui ont été là. La discussion ne s'arrête pas, donc c'est très bon signe. C'est la meilleure des choses. Un grand merci.

La réunion est terminée. On peut continuer à débattre et discuter. Surtout, il reste un petit peu de café dans le thermos. Cela permet pour ceux qui le souhaitent de finir tranquillement avec un petit café. Un grand merci à vous tous. On se retrouve dans le débat en ligne sur le cahier des charges, réunion spécifique le 25 octobre à 17h30. Et le 28 pour la réunion de synthèse à Montpellier. Merci à tous. Nous pouvons continuer à discuter tant qu'on le veut.